

Au fil de Doubs

«Chères concitoyennes, chers concitoyens de Doubs

L'année qui vient de s'écouler fût particulièrement éprouvante à bien des égards. C'est aussi parce que nous vivons les fêtes de fin d'année dans un contexte particulier qu'il est important de se souvenir des valeurs essentielles qui permettent de bien vivre ensemble.

Aux portes de cette nouvelle année 2016 qui s'annonce, la sincérité avec laquelle tous les membres du conseil municipal et moi-même vous adressons nos vœux, prend une toute autre dimension.

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur, de réussite, d'amour et une excellente santé pour vous et l'ensemble de vos proches et familles»

Joyeuse année 2016 !!

Le Maire
et l'Équipe Municipale

Sommaire

Page 2..... Le mot du Maire, Piste cyclable

Page 3..... Mairie/Poste/Place, Équité fiscale

Page 4 Mise en service du CAL

Page 5 Terrain de foot synthétique

Pages 6 et 7..... Fibre optique, Tags et incivilités,
Recensement de la population, Eau potable

Page 8 Vie associative



LE MOT DU MAIRE

L'année 2015 restera marquée dans nos esprits par les terribles attentats et nous laissera des souvenirs douloureux. Souhaitons de tout cœur qu'une réelle coalition européenne voire mondiale, puisse éradiquer ces actes terroristes.

Durant l'année écoulée, Doubs a considérablement investi : finition de la réhabilitation de l'école, Rue de la Chaussée, rénovation de la MPT devenue le CAL, reconfiguration du bâtiment des associations en Mairie-Poste, terrain de foot synthétique, lotissement le Méridien et début de la rénovation de l'éclairage public pour ne citer que les dossiers les plus conséquents.

Les recettes financières générées par la vente des terrains du Champ du Clos et du Méridien conjuguées au recours à l'emprunt, possible du fait du faible endettement communal, ont permis la réalisation de ces investissements.

Toutes ces réalisations ne doivent pas nous faire oublier qu'à Doubs, comme dans les autres collectivités, les dotations et subventions

s'amenuisent, d'où l'importance de réaliser, grâce à nos capacités financières ponctuelles, des investissements qui diminueront à terme nos frais de fonctionnement ou nous apporteront de nouvelles recettes.

Pour 2016, nos projets se finalisent : finition du Cœur de Bourg, Rues du Puits et des Frênes sont au programme. Durant l'année, la phase de pré-étude sera engagée pour deux dossiers d'importance : la rénovation du bâtiment Pergaud et de l'Eglise. Ces deux sujets alimenteront nos projets de seconde partie de mandat.

D'autre part, nos pharmaciens rencontrent des difficultés dans la procédure de transfert de leur officine avec, à ce jour, un refus de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Nous les accompagnons sur ce dossier structurant par son offre globale de santé pour le faire évoluer vers une issue favorable.

Vous assurant de notre total dévouement, je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. ●

**Le Maire,
Régis MARCEAU**

PISTE CYCLABLE

Les travaux planifiés en 2016, à la fois Rue des Frênes et Rue du Puits, vont considérablement faire évoluer nos voies douces piétons/cyclable.

En effet, à l'issue des travaux Rue des Frênes, la liaison du rond-point des 4 chemins à la voie du train sera assurée sur toute la traversée du village et rendra opérationnelle la voie cyclable départementale. Les travaux Rue du Puits permettront de relier la passerelle à la zone commerciale via le lotissement Le Méridien ainsi que la passerelle à l'Espace Rives du Doubs. L'ensemble apportera plus de confort et de sécurité pour nos piétons et cyclistes.

Ces travaux d'évolution ne sont pas une fin en soi, ils s'inscrivent dans un schéma directeur global qui devrait voir à terme une liaison douce cheminer jusqu'à Pontarlier depuis l'Espace Rives du Doubs, ainsi qu'une seconde au niveau de la partie haute de la Rue de la Chaussée.

Tous nos efforts seront mis en œuvre pour mener à bien ces projets dans les années à venir. ●

Pascal Lonchamp

DATES À RETENIR

Tous les événements auront lieu à l'Espace Rives du Doubs

Mardi 5 janvier : Vœux de la Municipalité

Samedi 6 février : Souper dansant de l'Etoile Sportive

Dimanche 14 février 2016 : Carnaval organisé par l'APE

Samedi 27 février : Représentation Théâtrale par la troupe YACAPA

Dimanche 13 mars : Choucroute de l'Amicale des Séniors

Vendredi 18 mars : Loto de l'Ecole primaire

Dimanche 20 mars : Repas des AC AFN

Samedi 26 mars : Loto organisé par la MPT

Vendredi 15 avril : Concert de Gilles Petitjean

Vendredi 22 avril : Concert organisé par les Marchands de Bonheur

Samedi 30 avril : Concert du Small Orchestra

Vendredi 20 mai : Fête des mères

MAIRIE/POSTE/PLACE : PLANNING DES TRAVAUX



La réception des travaux d'adaptation du bâtiment des associations pour le transformer en Mairie-Poste s'est effectuée avant Noël.

Dès le début de l'année, le déménagement des biens occupant la mairie actuelle va démarrer. Les archives constituent la phase la plus longue et la plus délicate car nous allons profiter de ce transfert pour classer, trier, répertorier de nombreux documents. L'objectif étant à la fois de vider la mairie actuelle et de rendre opérationnel le nouveau site pour fin juin, date à laquelle le transfert poste et mairie sera effectif.

Dans la nouvelle organisation de ce bâtiment, le bureau des Francas restera au rez-de-chaussée. L'Avenir et le Club Loisirs disposeront de surface mutualisée au deuxième niveau. Quant au bâtiment de la Poste actuelle, le Conseil Municipal a pris la décision de le vendre.

Aux beaux jours, les travaux associés à la Place vont démarrer. Ils sont scindés en trois étapes bien distinctes.

En premier temps, d'avril au 15 juin, le parvis devant la nouvelle mairie et les abords du Centre d'Animations et de Loisirs seront réalisés pour permettre, fin juin, un accès du public à la Mairie-Poste dans une zone sans travaux.

Durant les vacances de pâques, sur la Place actuelle seront réalisés les travaux associés au déplacement du transformateur. Pour terminer, dès la fin de l'année scolaire, la mairie sera démolie et la place du village sera réhabilitée avec l'objectif de la rendre opérationnelle, si possible, à la rentrée scolaire de septembre.

Dès maintenant, on appelle sur cette longue période de travaux dans une zone de centre de village très fréquentée, notamment par les jeunes enfants, à ce que chacun d'entre vous fasse preuve de prudence et de surveillance des plus jeunes.

Ces travaux verront se terminer un plan d'investissement de 5 ans concrétisant un Centre Bourg beaucoup plus sécurisé, esthétique et mieux adapté aux flux scolaires. Nos bâtiments communaux sont réhabilités et aux normes actuelles et entraînent des économies d'entretien et de fonctionnement (notamment de chauffage). L'accueil du public, des élèves et des enseignants a été considérablement amélioré et nous avons maintenu le service postal. ●

Bernard Landry



ÉQUITÉ FISCALE

Motivé par l'objectif d'assurer une équité fiscale sur la commune, le Conseil Municipal a décidé, en date du 8 décembre 2014, de réaliser un audit de la fiscalité directe locale, audit permettant de repérer les dissonances entre les bases fiscales et les réalités de l'existant.

La conclusion de cet audit nous a été remise début novembre. Les anomalies relevées sont nombreuses allant de la propriété globale ne figurant pas dans les fichiers au garage inexistant ou aux surfaces de bâtiment ayant changé d'affectation ou minorées par rapport à l'existant.

Ces anomalies ont plusieurs origines et subsistent pour certaines depuis des décennies. Elles proviennent de l'administration ou de la commune et pour beaucoup de nouveaux propriétaires, les éléments déclaratifs antérieurs n'ont jamais été portés à leur connaissance, de plus la triche existe. Le listing de ces anomalies sera remis à l'administration fiscale avec qui nous travaillons en collaboration. Elle se rapprochera des propriétaires afin qu'ils réactualisent leurs documents déclaratifs. L'ajustement fiscal s'opérera à la suite s'il s'avère confirmé.

Au vu de l'audit, ce sont 40 à 60 000 euros correspondants à 4 à 6 points d'impôt qui ne sont pas collectés aujourd'hui et nous préférons largement assurer l'équité fiscale sur notre territoire plutôt que d'augmenter les taux de notre fiscalité. À l'avenir, chacun est invité, dans le cadre d'une démarche citoyenne, à déclarer tous ses travaux d'aménagement de propriété.

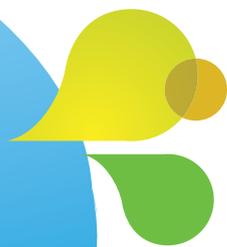
Régis Marceau

INVITATION

**Mardi 5 janvier 2016 : Vœux de
la Municipalité ouverts à tous à
l'Espace Rives du Doubs
à 19h**

Oui

Des bâtiments
fonctionnels !



MISE EN SERVICE DU CAL

(CENTRE D'ANIMATION ET DE LOISIRS)



À la rentrée de septembre, après 6 mois de travaux et quelques aléas de chantier, l'ex MPT devenue le Centre d'Animation et de Loisirs (CAL), a ouvert ses portes.

Comme déjà annoncé, le CAL se divise en trois parties. Une première salle nommée l'AmiCALe est destinée :

- aux repas de famille, dont le nombre est limité à 50 personnes dans le cadre d'une soirée dansante ou 60 personnes en configuration repas
- à un espace d'accueil pour l'Amicale des Séniors et autres associations.
- et à une salle de réunion, de formations, d'assemblée générale.

Cette salle entièrement rénovée, accueillante, équipée pour préparer des repas, remplace favorablement la salle de la mairie actuelle. Les disponibilités et les modalités de réservation sont consultables en mairie. Les tarifs sont les suivants :

	Week-end		Journée ou soirée en semaine pour repas		Journée semaine (Formations)		Réunion en soirée	
	Doubs	Extérieurs	Doubs	Extérieurs	Doubs	Extérieurs	AG Associations de Doubs	Autres AG.
Tarifs	200 €	300 €	100 €	150 €	100 €	100 €	0 €	50 €
Caution	500 €		500 €		500 €		Néant.	
Forfait nettoyage			100 €				Néant.	

La partie centrale est en attente et sera destinée à l'accueil de la petite enfance, qui est une compétence de la communauté de communes, les travaux se réaliseront en 2016.

Et finalement, le pôle musical dénommé : Les MusiCALes.

- Cette dernière partie est mutualisée entre les différents groupes musicaux de la commune : La Pastorale, L'École de musique, le Small Orchestra, Les Cocos du Jeudi.

Quelques petits travaux restent à finaliser pour ce bâtiment : un chauffage plus adapté à l'AmiCALe pour le confort de nos aînés, des adaptations pour une meilleure insonorisation pour le pôle musical, une alimentation internet. Les travaux de finition des abords (espace vert, parking) se réaliseront au printemps 2016 avec l'ensemble des travaux de la place. Que chacun puisse apprécier ce nouveau service à sa juste valeur et en prenne soin. ●

Georges Cote-Colisson

TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE



En 2014, la commune mettait à disposition de l'Etoile Sportive de Doubs, qui comptait 110 licenciés, deux terrains équipés de vestiaires et d'éclairage. Ces équipements ne répondaient plus à l'attente de notre club.

D'une part, le terrain honneur en herbe ne supportait la pratique du foot que quelques heures par semaine. D'autre part, le terrain stabilisé de repli, qui servait également aux entraînements, ne permettait plus la pratique du football dans de bonnes conditions et les vestiaires étaient obsolètes.

Le terrain synthétique offre, quant à lui, de nombreux avantages :

- Un toucher de ballon similaire au gazon naturel
- Le gazon synthétique est toujours praticable (hormis sous la neige)
- Il permet des temps de jeu équivalent à 5 terrains en herbe
- Il nécessite peu d'entretien.

	Dépenses	Recettes	Part communale
Travaux TTC	620 790 €		
Maîtrise d'Œuvre TTC	24 831 €		
Département*		165 000 €	
FFF		65 000 €	
Sénateur M. Jacques Groperrin		12 000 €	
Vente matériel		4 000 €	
TVA récupérée		88 256 €	
Total	645 621 €	334 256 €	311 365 €

*Département : dont 50 000 € pour le partenariat avec le collège Lucie Aubrac.

Les souhaits de notre club, le coût réel de ce terrain avec les avantages qu'il apporte, les économies que l'investissement entraîne ainsi que la valorisation du terrain stabilisé, nous ont rapidement convaincu de faire le pas.

Aujourd'hui, l'attrait footballistique de cette installation a permis au club de doubler ses effectifs avec notamment la création d'une équipe féminine.

De plus, la nature de l'équipement nous permet de mutualiser cet équipement avec notre école communale et le collège Lucie Aubrac. Les temps de jeu matchs, entraînements et école confondus, seront de plus de 40h/semaine, permettant à tous de pratiquer dans de bonnes conditions quelle que soit la météo. La montée de notre club dans les divisions supérieures est également d'actualité au vu de nos derniers résultats.

Espérant que tous les utilisateurs s'attacheront à faire bon usage de l'équipement en respectant les consignes affichées.

En attendant l'inauguration officielle, nous tenons également à remercier tous nos partenaires qui ont contribué à cette réalisation : nos financeurs et les entreprises REALSPORT ENGENERIE, SOPRECO pour la maîtrise d'œuvre, IDVERDE et VERMOT TP pour la réalisation.

Il est possible que nous recevions une subvention complémentaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports. ●

Christian Bachetti

MARIAGES

20/11/2015 : Laurent FOULHIOUX et Laëtitia VUILLARD
19/12/2015 : Cédric PANCZUK et Marie PELISSON



Oui

Le Haut-Débit,
c'est pour bientôt !

FIBRE OPTIQUE

En 2012, l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier a validé le choix de devenir l'une des intercommunalités pilote pour le haut-débit dans le Doubs.

Cette décision s'est accompagnée de l'adoption du principe d'une participation financière de la CCGP à hauteur de 150 € par habitant, soit 10 €/hab/an pendant 15 ans.

Le déploiement du haut-débit sur le territoire de la CCGP s'effectuera de la manière suivante : Orange équipera la commune de Pontarlier et les communes périphériques seront équipées par le SMIX du très haut-débit (structure départementale) financé par la CCGP, le Département et la Région.

Pour la commune de Doubs, le choix de déploiement a été de « booster » le débit avec l'installation de deux armoires de montée en débit, permettant d'avoir 10 mégas dès 2016, puis la fibre jusqu'aux maisons en 2020.

Les travaux de génie civil pour implanter les nouvelles armoires au bord de la Rue de St

Loup et au carrefour Rue du Puits/Grande Rue ont débuté en décembre. La montée en débit devrait être opérationnelle sur le 1^{er} semestre 2016.

Le point bloquant concernant la montée en débit de la zone commerciale et de la zone d'entrée de village côté lycée alimentées par des armoires situées sur la ville de Pontarlier est en passe d'être résolue avec des accords entre Orange et le SMIX.

Le coût du raccordement individuel à la fibre étant très important, il ne peut que s'établir dans le temps. La montée en débit améliorera nos connexions dans l'attente de 2020. ●

Florence Rogeboz

TAGS ET INCIVILITÉS

Depuis l'été 2014, la commune de Doubs a été fortement impactée par la réalisation de tags, graffitis et autres inscriptions sur plusieurs bâtiments et installations : Mairie, groupe scolaire, Centre d'Animation et de Loisirs, Bâtiment Pergaud et passerelle ont été mis à rude épreuve.

Dans certaines situations, ces atteintes aux biens publics se sont accompagnées de tentatives d'incendie ou de détériorations par le feu, ce qui aurait pu avoir des conséquences plus graves.

Ces actes de détérioration des biens publics, qui s'accompagnent souvent d'un caractère insultant envers les officiers dépositaires de l'ordre public, suscitent beaucoup d'exaspération, d'incompréhension et d'indignation auprès, non seulement des élus, mais également des habitants du village, des équipes chargées du nettoyage, des utilisateurs des différents bâtiments...

Concernant ces faits récurrents, la mairie a déposé plainte à de maintes reprises auprès du Commissariat de Pontarlier. Les coûts de nettoyage se montent aujourd'hui à plusieurs milliers d'euros, frais supplémentaires pour la commune qui pourraient être évités, l'argent public étant sensé être affecté à des fins plus utiles.

Ces faits sont punissables par la loi : l'article 322-1 du Code Pénal stipule que le fait de tracer des inscriptions, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 € d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général.

Au vu de la répétition des faits constatés et des menaces proférées, une enquête de police a été lancée. La justice suit son cours, espérons qu'elle permettra de mettre fin à ces agissements. ●

l'Équipe Municipale

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement de la population de Doubs s'effectuera sur la période du 21 janvier au 20 février 2016. Il a lieu tous les 5 ans et détermine la population officielle de la commune ; il nous permet également de mieux appréhender les besoins de nos administrés (infrastructures, ...). C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi mais c'est avant tout un devoir civique.

A cet effet, 5 agents recenseurs : Mmes Mireille Tatu, Sandrine Huguenin, Nathalie Gurgey, Elisabeth Landry et M Alain Bastat auront pour mission d'entrer en relation avec l'ensemble des habitants.

Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil et de prêter toute votre attention aux explications qu'ils vous fourniront pour compléter les imprimés de recensement ou pour vous faire recenser en ligne. ●

ÉTAT CIVIL

Naissances Filles

Le 12/09/2015 : Naomie de Cyril GENEVOIS et de Maggy-Ketty BOVESSE

Le 15/09/2015 : Louise de Benoit GAGELIN et de Candy DROZ-BARTHOLET

Le 23/10/2015 : Hajar deBoubaker LAMAMRA et de Kheira CHAIBDRAA

Naissances Garçons

Le 10/10/2015 : Emilio de Loïc GIRARDET et de Julie VACELET

Le 07/11/2015 : Nohan de Guillaume GERAULT et de Arijana DEDIC

Le 09/11/2015 : Layann de Romain FAIVRE et de Aurélie PASQUIER

Le 12/11/2015 : Dorian de Vincent BELOT et de Laetitia BAVEREL

Décès

Le 23/08/2015 : Evelyne FROISSART, née Bernard, 56 ans

Le 30/08/2015 : Gabriel PREVALET, 90 ans

Le 22/09/2015 : Maurice MONCHABLON, 60 ans

Le 25/10/2015 : Pierre DROZ-BARTHOLET, 91 ans

Le 11/12/2015 : Rolande BERTON, née Klainguer, 73 ans

Le 16/12/2015 : Jean-Michel CAGNON, 88 ans



EAU POTABLE

La commune de Doubs a été alertée lundi 7 décembre 2015 à 9h par l'Agence Régionale de Santé de Franche-Comté sur le fait que l'eau du réseau public faisait l'objet d'une contamination microbiologique.

À 10h15, le contrôle de fonctionnement de la station de pompage permettait d'identifier un problème de chloration, alors que le tractage dans les boîtes aux lettres débutait et que les médias locaux et les sites sensibles (Groupe scolaire, collège, EHPAD...) étaient informés par téléphone.

À 10h30, après la réalisation de tests de présence de chlore au réservoir, qui s'avéraient négatifs, celui-ci était traité manuellement au chlore liquide. En parallèle, des palettes d'eau en bouteilles étaient commandées et mises à disposition en mairie.

À 11h30, le surpresseur permettant l'injection de chlore au niveau de la station de pompage rue du Puits était remis en route.

Le mardi 8 décembre, l'ARS a procédé à de nouveaux prélèvements, dont les résultats, qui nécessitent un délai de 48 heures, n'ont été connus que le jeudi 10 décembre à 14h. Dès cet instant, un nouveau tractage dans les boîtes aux lettres a été mis en place, les sites sensibles et les médias locaux étant immédiatement informés.

Nous déplorons cette défaillance technique qui a entraîné des désagréments importants pour tous les habitants. Le retour à la normale a pu être rétabli 3 heures après l'alerte. Il a fallu attendre les résultats des nouvelles analyses pour autoriser à nouveau la consommation d'eau.

Régis Marceau

Vie associative

Concours de dessin : Le 7 novembre a eu lieu un concours de dessin dédié aux 3-12 ans sur la zone commerciale à l'initiative de l'association des Commerçants de Doubs en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves de Doubs. Avec Frankie à l'animation, Hélène à la zumba, la réalisation des dessins s'est effectuée dans une ambiance festive sous un soleil estival. Petits et grands se sont restaurés avec les gâteaux et boissons offerts tout au long de la journée. Quelques 300 enfants, issus de Doubs et des communes avoisinantes, ont exercé leur talent. Le jury a eu la lourde tâche de désigner le meilleur dessin de chaque catégorie. Jeux et jouets offerts par l'Association des Commerçants ont récompensé l'imagination et la créativité des enfants. Le dynamisme des commerçants associé à l'engagement des parents d'élèves a permis l'organisation de cet événement convivial, accessible à tous. Nous nous félicitons de ce partenariat qui a procuré cette parenthèse de bonheur aux familles et remercions tous les bénévoles pour cette journée sous l'empreinte de la générosité.

« Chocolat en Fête ! » : Petits et grands, gourmands et fins palais, tous ont été comblés les 7 et 8 novembre ; le salon du chocolat ouvrait ses portes à l'Espace Rives du Doubs. Cet événement annuel, organisé par l'Union des artisans pâtisseries chocolatiers du Doubs, permet aux artisans chocolatiers de présenter leur savoir-faire, de partager leur passion pour le chocolat de haute qualité avec le grand public et de mettre en avant la formation de jeunes chocolatiers. Pour les nombreux visiteurs, ce furent deux journées de plaisir : plaisir des yeux à la vue des pièces artistiques, et lors des défilés des miss vêtues de robes en chocolat et plaisir du palais lors des diverses dégustations. Le samedi, les apprentis se sont vus récompensés par leurs pairs pour leurs réalisations. Technicité, créativité et précision sont indispensables dans ce métier et cette reconnaissance est un bel encouragement pour la suite. Avec de tels talents, la relève est assurée !

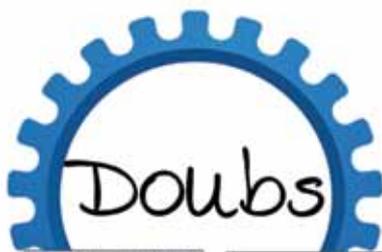
Exposition-vente : Le rendez-vous triennal du Club Loisirs s'est déroulé les 28 et 29 novembre. Bijoux, objets de décoration, boîtes de rangement, peintures : la variété des styles et des sujets a pu, sans nul doute, répondre aux goûts de chacun. Cette exposition-vente, qui nécessite des mois de préparation, est l'occasion de mettre en valeur le talent de la vingtaine d'adhérentes qui se réunit deux fois par semaine. Nous souhaitons une bonne et longue route à ce club qui trouvera prochainement sa place au-dessus des futurs locaux de la Mairie. Mesdames, félicitations pour votre talent et pour l'esprit de convivialité et de fraternité dans lequel vous travaillez.

Nos anciens : Le traditionnel repas des anciens a eu lieu le dimanche 13 décembre à l'Espace Rives du Doubs. Un peu plus de 80 personnes ont participé à ce moment organisé conjointement par l'Avenir et le CCAS, le service étant assuré par les membres du CCAS. Nos seniors avaient, comme l'an passé, le choix entre le repas ou la remise d'un présent lors d'une visite à domicile par des conseillers. Ces temps de partage sont appréciés de tous. Fin 2016, la Maison des Aînés, tant attendue sur notre commune, ouvrira ses portes. Cette installation permettra à nos anciens, prioritaires dans les demandes, de continuer à vivre sur notre belle commune et de participer aux animations locales, entre autres l'Amicale des Seniors qui se réunit tous les jeudis après-midi à l'AmiCALE. Meilleurs vœux de santé, surtout à nos anciens pour 2016.



Journal édité par la commune de Doubs 25300 - Responsable communication : Régis Marceau
 Rédaction et réalisation : commission communication de la Commune
 Dépôt légal à parution - Impression : imprimez-moins-cher.com
 Imprimé sur papier recyclé à 1 400 ex.

Au Fil de Doubs est édité avec le concours de :



Animations 2016

